

RAPPORT D'ACTIVITES 2025

Association La Trame

8 rue Joseph Reynaud, 26150 Die



La Trame
Accueil solidaire

Sommaire

1. Edito
2. Présentation de l'association
3. Activités et actions menées
4. Modèle économique (synthèse)
5. Partenariats
6. Difficultés rencontrées et perspectives 2026
7. Remerciements

1. Édito

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité de 2024, marquée par la mise en œuvre du modèle OACAS et la reprise du restaurant Les Petits Fourneaux. L'association poursuit son objectif d'accueil, avec des enjeux d'organisation des activités, de développement de la vie communautaire et de stabilisation économique.

2. Présentation de l'association

Créée en 2022, **La Trame est née de la mobilisation de citoyens du Diois engagés dans l'accueil de personnes exilées en situation de grande précarité** administrative, sociale et économique. Elle s'adresse à des personnes dont l'accès aux droits fondamentaux (logement, travail, droits sociaux) est entravé.

L'association considère chaque membre de sa communauté comme un sujet qui peut être responsable et respecter le cadre nécessaire à la vie en communauté et au fonctionnement d'une activité solidaire. Ce cadre est régulièrement réajusté au gré de la vie collective.

L'association développe un modèle d'accueil communautaire, en proposant :

- L'accès à un hébergement digne
- Un accompagnement social et administratif
- La participation à des activités solidaires et collectives

Ce modèle s'inscrit dans le cadre des OACAS (Organismes d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires), dont l'agrément a été obtenu en 2024 au sein de l'Union Interrégionale des Lieux à Vivre (UILV).



Photo 1. Maris en cuisine, 2026

Fin 2025, l'équipe comprend :

- 9 compagnons et 5 enfants
- 5 temps pleins salariés (dont 3.5 pour le restaurant). **L'équipe salariée** se répartit entre les professionnels dédiés à l'accompagnement (direction et accompagnement socio-juridique) et ceux dédiés au fonctionnement du restaurant (les encadrants cuisiniers et serveurs)
- 9 administrateurs bénévoles
- Une vingtaine de bénévoles

3. Activités et actions menées

3.1 Hébergement et cadre de vie

L'association dispose de 3 appartements situés à Die, représentant 9 places d'accueil adultes. Les logements relèvent de différentes modalités (commodat, propriété avec emprunt, location).

En 2025, une adaptation importante a été nécessaire : un appartement initialement loué a dû être abandonné en raison de charges énergétiques trop élevées (met d'une mauvaise isolation). Un nouveau logement a été trouvé, avec l'installation d'un poêle à granulés grâce à un mécénat d'entreprise (TM'), qui a au final fourni 2 poêles.

Au total, le projet a permis d'héberger :

- 12 compagnons et 4 enfants dans les appartements
- Une compagne et son enfant dans un hébergement complémentaire à Vercheny (chambre conventionnée avec l'association Voies Libres)

L'hébergement en cohabitation est un socle indispensable du projet qui doit garantir un cadre de vie sécurisant. Il implique cependant une gestion complexe (charges énergétiques, entretien, ménage, co-habitations).

3.2 Accompagnement social et dans la vie quotidienne

L'accompagnement proposé porte sur :

- L'accès aux droits : soins, démarches administratives, logement.
- L'accès à la formation dans le cadre des activités solidaires.
- L'accès à des activités d'épanouissement, de loisirs, de vacances, etc.
- L'accompagnement à la vie collective et l'ouverture vers des partenaires associatifs et citoyens du territoire qui donne une place à chaque personne en soutenant les liens sociaux.

En 2025, le nombre de personnes accompagnées a été supérieur aux prévisions, avec une diversification des profils et des besoins, notamment liés à l'accueil de familles avec enfants.

L'accompagnement a permis des sorties vers le droit commun : deux personnes ont accédé à un titre de séjour et à un logement autonome dans le parc privé.

Des modifications ont été réalisées sur les processus d'entrée et de sortie. Deux personnes ont été exclues pour des raisons de non-adéquation avec la vie collective.



Photo 2. Sortie avec les compagnon.nes à la neige, 2026

3.3 FLE : Apprentissage du français

La maîtrise du français est un enjeu fort dans le parcours des personnes accompagnées.

Des cours de français sont proposés deux fois par semaine dans les locaux - soit 3h/semaine - en complément d'un apprentissage informel dans les activités quotidiennes et communautaires.

Deux professeurs de FLE ont dispensé les cours depuis le mois de septembre, grâce à un financement FILE (Fonds Initiatives Locales contre l'Exclusion). Les cours sont ouverts aux personnes extérieures à La Trame. L'adhésion est forte, et des diplômes sont préparés. La proposition est élaborée en complémentarité avec l'espace social (atelier ABC) et d'autres acteurs de l'enseignement du français.



Photo 2. Cours de français, 2026

3.4 Accompagnement juridique

Depuis 2024 et plus spécifiquement en 2025 avec l'embauche d'une salariée, **La Trame a mis en place un dispositif d'accompagnement juridique dédié aux personnes étrangères** de la vallée de la Drôme. Le service juridique répond à un fort besoin local. La Fondation Lefebvre et la Fondation pour le logement des défavorisés financent ce projet.

Ce dispositif repose sur :

- Un salarié dédié à 0,4 ETP
- Une permanence hebdomadaire et des rendez-vous réguliers dans un espace dédié

Au total, 60 personnes ont été accompagnées, représentant environ 400 entretiens individuels sur l'année. Le public suivi inclut les personnes accueillies à La Trame, d'anciens bénéficiaires ainsi que des personnes du territoire (Diois et Crestois), parfois orientées via les partenaires et autres associations locales d'accueil.

L'accompagnement couvre un large champ de démarches :

- Droit au séjour (constitution et dépôt de dossiers, échanges avec la préfecture)
- Droit d'asile (préparation OFPRA, recours CNDA)
- Autorisation de travail, en lien avec les employeurs
- Accès aux droits sociaux (AME, CAF, logement, formation, travail)
- Démarches administratives du quotidien

Ce travail s'appuie sur une collaboration étroite avec de nombreux partenaires (administrations, associations, structures sociales) et sur une présence régulière sur différents lieux du territoire (Die, Vercheny, services publics).

Les retours des personnes accompagnées témoignent d'un fort besoin de suivi dans la durée, d'une meilleure compréhension de leurs droits et d'un renforcement de leur capacité d'agir.

Des améliorations ont été nécessaires en cours d'année, notamment pour améliorer les conditions matérielles d'accueil (mise à disposition d'un bureau dédié, acquisition d'un copieur).

3.5 Vie collective

La Trame est une association dont l'objet est l'accueil solidaire des personnes exilées, en leur proposant une place dans une communauté, un mode d'habiter digne et des activités à mener ensemble.

La communauté prend soin de chaque individu, et chaque individu prend soin de la communauté.

La vie collective constitue un pilier du projet, reposant sur le partage du quotidien, la participation aux activités en fonction des capacités des personnes, et des cohabitations nécessitant entraide et responsabilité. Une attention particulière est portée à la prise en compte des situations individuelles dans les appartements.



Photo 3. Vacances à La Seyne-sur-Mer, 2025



Photo 4. Sortie à vélo avec les compagnon.nes, 2026

3.6 Inclusion par l'activité – Restaurant et Espaces verts

Le restaurant Les Petits Fourneaux est un outil important du projet, permettant :

- L'acquisition de savoirs faire professionnels et savoirs être (intégration des codes)
- L'apprentissage du français en situation de travail et d'accueil du public
- La création de ressources économiques

Le restaurant joue également un rôle mobilisateur pour les personnes accueillies, qui participent au fonctionnement et à la compréhension des enjeux économiques de la structure.



Photo 5. Devanture des Petits Fourneaux, restaurant de La Trame



Photo 6. Service en cuisine aux Petits Fourneaux, 2026

4. Modèle économique (synthèse)

Pour atteindre ses objectifs d'accueil digne, le modèle économique repose principalement sur des financements privés de fondations et de dons citoyens. 80% des ressources proviennent de fondations privées, qui sont une ressource fragile. 13% des ressources proviennent de dons de particuliers, que nous devons développer pour pérenniser l'accueil.

La part de financements publics est très limitée (1%).

Le développement de ressources propres via les activités en est à ses débuts mais a commencé à produire des effets économiques. Ainsi les activités du restaurant et des espaces verts ont permis de financer, outre les charges liées à cette activité, 13% du projet social en 2025 (hébergement et d'accompagnement).

L'objectif en 2026 est que toutes les allocations et besoins de la vie quotidienne des compagnons soient financés par les activités solidaires (soit 25% du projet social).

Les fragilités sont importantes, notamment liées au coût des logements et aux remboursements des emprunts.

6. Partenariats

L'association s'appuie sur un réseau de partenaires :

- Acteurs associatifs et sociaux (réseaux des maisons accueillantes, FAS, UILV)
- Collectivités locales : mairie de Die, CCD
- Fondations et financeurs
- Des nouveaux partenaires du développement (ex : Soliha Drôme)

7. Difficultés rencontrées et perspectives 2026

Vie collective et cohabitations

Après une année et demie de pratique de l'OACAS et du restaurant, nous identifions mieux à quels types de public La Trame peut convenir et être profitable. Ainsi sur 12 personnes accueillies en 2025, deux ont dû être exclues pour des comportements inadaptés à un fonctionnement collectif.

Le modèle des cohabitations en appartement diffus comporte des limites, et des logements individuels avec espaces collectifs seront plus appropriés.

Malveillances

L'association a été victime de malveillances et de diffamations publiques à plusieurs reprises, souvent anonymes, ce qui a rendu l'année plus difficile, et mobilisé beaucoup de temps et d'énergie au détriment du projet et des personnes accompagnées. Les personnes identifiées ne souhaitent pas échanger, même avec l'intervention d'une médiation externe que la Trame a proposée.

Perspectives

1) Repenser le modèle d'hébergement et de vie collective, aujourd'hui coûteux et complexe à gérer, en développant un habitat et un lieu de vie collectif allant dans le sens de l'agrément OACAS. Un travail avec Soliha en tant que bailleur social a été amorcé.

2) Sécuriser la situation financière de l'association. Plusieurs pistes sont à l'étude :

- Revente de l'appartement en propriété pour rembourser les prêteurs solidaires (70 000€ à rembourser en 2026)
- Mener une campagne 100 pour 1 pour louer un appartement en compensation (100 personnes se réunissent pour louer un appartement)
- Mener une campagne de dons réguliers
- Développement d'autres activités : réparation d'électroménager, laverie.
- Reprise du crédit « Fonds de commerce » par un financeur (banque ou fondation) pour allonger la durée de remboursement et diminuer cette charge.



Photo 7. Groupe de travail lors de l'atelier La Trame du Futur, février 2026



Photo 8. Photo de groupe lors de l'atelier La Trame du Futur, février 2026

8. Remerciements

L'association remercie l'ensemble des bénévoles, partenaires, financeurs et citoyens engagés qui rendent possible la mise en œuvre du projet et toutes les personnes accompagnées pour leur confiance et la richesse de nos partages.